

Monts d'Alban et Villefrancois

Communauté de Communes

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

4/ Annexes

4/9. Annexes sanitaires

Système d'élimination des déchets

Différents modes de collecte sont proposés aux usagers afin de répondre à la réglementation de plus en plus stricte et respectueuse de l'environnement : une collecte des ordures ménagères et une collecte sélective des emballages recyclables (bacs, sacs, points d'apport volontaire). Le traitement de tous les déchets ménagers et assimilés a été confié au syndicat départemental Trifyl ainsi que la gestion de la déchèterie d'Alban.

La Communauté de Communes organise les tournées de collecte des déchets/ordures ménagères et du recyclage sur le territoire des Monts d'Alban et du Villefranchois.

1/ Organisation de la collecte

Les tournées de collecte des déchets

Les tournées de collecte sont réalisées par deux équipes de deux personnes équipées d'un camion : tous les jours de 5 heures à midi.

La collecte se fait, selon les secteurs :

- soit par conteneurs individuels ou sacs déposés aux portes des habitations (lorsque cela est techniquement possible),
- soit par conteneurs collectifs mis à disposition des usagers.

Fréquence de passage

Collecte des ordures ménagères

- une fois par semaine sur l'ensemble du territoire,
- deux fois par semaine sur la zone artisanale du Dolmen (à Alban).

Collecte du tri sélectif

- toutes les semaines sur Ambialet, Bellegarde-Marsal, Mouzieys-Teulet, Villefranche d'Albigeois et la zone artisanale du Dolmen (à Alban).
- toutes les deux semaines sur les autres communes (Alban, Curvalle, Le Fraysse, Massals, Miolles, Mont-Roc, Paulinet, Rayssac, Saint-André, Teillet).

Jours de collecte hebdomadaire

| | Ordures ménagères | | Tri sélectif | |
|--------------------------|-------------------|-----------------|---------------|-----------------|
| | Semaine paire | Semaine impaire | Semaine paire | Semaine impaire |
| Alban | Lundi | Lundi | Mercredi | - |
| Ambialet | Lundi | Lundi | Mercredi | Mercredi |
| Bellegarde-Marsal | Lundi | Lundi | Mercredi | Mercredi |
| Curvalle | Jeudi | Jeudi | - | Mercredi |
| Le Fraysse | Lundi, mardi | Lundi, mardi | Jeudi | - |
| Massals | Lundi | Lundi | Mercredi | - |
| Miolles | Lundi | Lundi | Mercredi | - |
| Mont-Roc | Mardi | Mardi | Vendredi | - |
| Mouzieys-Teulet | Mardi | Mardi | Mercredi | Mercredi |
| Paulinet | Jeudi | Jeudi | - | Mercredi |
| Rayssac | Mardi | Mardi | Vendredi | - |
| Saint-André | Lundi | Lundi | Jeudi | - |
| Teillet | Mardi | Mardi | Vendredi | - |
| Villefranche d'Albigeois | Mardi | Mardi | Mercredi | Mercredi |

Afin d'assurer une continuité du service public, les jours fériés sont systématiquement rattrapés. Pour les zones de collecte en porte à porte, le calendrier habituel du reste de la semaine est alors décalé d'un jour.

Exemple : si le jour férié tombe un mardi il n'y aura pas de collecte ce jour-là. Si la collecte de votre commune se fait habituellement le mardi, cette semaine-là elle se fera le mercredi ; si elle se fait habituellement le mercredi, cette semaine-là elle se fera le jeudi ; etc.

2/ Le devenir des déchets

Les déchets collectés par nos équipes sont amenés au quai de déchargement de Trifyl situé sur la déchèterie de Saint-Juéry.

- Les ordures ménagères sont ensuite transportées vers le bioréacteur : le biogaz issu de leur fermentation est récupéré pour alimenter en carburant quelques véhicules ou pour alimenter un moteur qui transforme le biogaz en électricité.
- Les emballages recyclables sont emmenés au Centre de tri de Blaye-les Mines où ils sont triés en fonction de leur catégorie.

3/ La déchetterie d'Alban

La déchetterie d'Alban est gérée par Trifyl.

L'accès est gratuit pour les particuliers mais limité aux véhicules de moins de 3,5 t dans la limite de 2 apports par jour ou 2 m³.

L'accès des professionnels est soumis à certaines conditions quantitatives et financières : paiement droit d'accès annuel de 43 € TTC et dépôt payant de certains déchets.

Déchets acceptés :

- Flacons en plastique
- Cartons,
- Bois traité et bois non traité,
- Déchets verts,
- Tout-venant
- Gravats
- Verre
- Ferraille,
- Néons et lampes basse consommation,
- Cartouches d'imprimante et toners
- Piles et batteries,
- Déchets Ménagers Spéciaux (acides, solvants, bombes aérosols pleines, produits phytosanitaires, désherbants au chlorate de soude, peintures, vernis, colles, graisses, produits non identifiés, produits chimiques de laboratoire)
- Huiles végétales et huiles minérales (huile de vidange),
- Déchets d'Equipements Electrique et Electronique
- Déchets vétérinaires

4/ Horaires et contact des déchèteries à proximité

| Commune | Adresse | Horaires |
|-------------------------|---|---|
| ALBAN | Belsert - Rue la Capelanié. Tel : 05 63 79 58 88 | Mardi / Jeudi 10h - 18h Mercredi / Vendredi 13h - 18h Samedi 9h - 18h |
| TREBAS | Route de Cadix Tel : - | Lundi 14h30 - 17h30 Mercredi 10h - 12h Samedi 10h - 12h |
| SAINT-JUERY | La Besse Tel : 05 63 45 06 09 | Du mercredi au samedi 8h - 12h et 13h30 - 17h30 Dimanche 8h - 12h |
| REALMONT | Zone de la Prade Tel : 05 63 55 60 68 | Lundi / Vendredi / Samedi 9h - 12h et 14h - 18h |
| SAINT-PIERRE-DE-TRIVISY | Puech Nègree - La Glévade Tel : 05 63 73 08 39 | Du mardi au vendredi 14h - 18h |